



Assemblée générale 2022
du 28 septembre au 4 octobre 2022

Compte rendu

Alors que nous sommes proches de la fin de l'année 2022, cette assemblée générale ne pouvait se limiter à rendre compte du seul exercice 2021. C'est pourquoi elle a comporté :

- Une vision associée à l'année civile 2021, qui constitue l'exercice dont nous rendons compte en cette AG.
- Un compte-rendu de l'action de la Fédération depuis la dernière assemblée générale. Soit la période de décembre 2021 à septembre 2022.
- Un bilan de l'action du conseil d'administration.
- La mise en perspective des actions engagées et à conduire en 2023.

Introduction éditoriale

En 2021, et durant les 9 premiers mois de 2022, la FFMBE a concrétisé et lancé de nombreux projets. Vous en trouverez le détail dans l'épisode 01 de cette page d'assemblée générale, fonctionnement de la Fédération, et l'épisode 03, actualités et actions réalisées en 2021-2022. L'épisode 04 est quant à lui consacré aux projets en cours pour 2022-2023. Vous verrez qu'ils sont nombreux. Vous en connaissez déjà certains... d'autres vous surprendront.

Mais l'important est au préalable de vous donner le sens de toutes ces actions, de tous ces projets. Car, vous vous en doutez, tout ceci n'est pas une agitation désordonnée. Ces actions et projets servent un dessein qui peut se formuler en trois objectifs :

> **Apporter aux adhérents de la FFMBE des services, des outils et des avantages qui les accompagnent dans leur activité professionnelle.** J'en prendrais pour exemple les matériels de communication qui sont mis à disposition et expédiés aux praticiens, sur simple demande. Quoi de plus simple, de plus évident et en même temps de plus efficace que de disposer d'un kakemono France massage® pour animer le stand d'un salon professionnel ?

> **Promouvoir le massage et les professions du massage, à tous les échelons de la société française.** J'en prendrais pour exemple les insertions publicitaires, sur le thème « le massage prend votre santé en main » que nous avons fait paraître dans la revue Mutations, le magazine des décideurs de la Mutualité française. Quoi de plus simple, de plus évident et en même temps de plus efficace que de valoriser le massage auprès des acteurs de la prévention et de la santé ?

> **Obtenir la reconnaissance des professions du massage et la stabilisation d'un cadre juridique pour**

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

leur exercice. J'en prendrais pour exemple notre adhésion à la Chambre nationale des professions libérales. Quoi de plus simple, de plus évident et en même temps de plus efficace que de rejoindre un collectif de professions du bien-être pour nous imposer auprès des pouvoirs publics en tant qu'interlocuteurs légitimes ?

Apporter aux adhérents de la FFMBE des services, des outils et des avantages qui les accompagnent dans leur activité professionnelle.

Promouvoir le massage et les professions du massage, à tous les échelons de la société française.

Obtenir la reconnaissance des professions du massage et la stabilisation d'un cadre juridique pour leur exercice.

Pour réussir cela nous avons besoin de toutes les énergies.

Energies des militants qui offrent à la Fédération leurs compétences et leur disponibilité.

Energies des adhérents qui soutiennent l'action et lui apportent les moyens d'exister.

Quoi de plus simple, de plus évident et en même temps de plus efficace, que de s'adhérer à la FFMBE et de soutenir son action ?

Joël Demasson, Président de la FFMBE

Episode 01

Fonctionnement de la Fédération

EVOLUTION DES EFFECTIFS ADHÉRENTS

Fin 2021 la FFMBE compte 870 praticiens, 532 stagiaires, 29 organismes de formation et 18 sympathisants. Elle retrouve petit à petit le nombre de praticiens avant la crise du covid, mais elle peine à revoir les 900 praticiens de 2019.

Fin 2021, la campagne de mobilisation auprès des OFPA pour l'adhésion des stagiaires semble commencer à porter ses fruits, néanmoins la FFMBE reste mobilisée sur le sujet pour créer un réel partenariat avec les organismes de formation.

A fin juin 2022 le nombre de praticiens n'est pas encore à la tendance de 2019 à la même période. Nous comptons désormais 32 organismes agréés, soit plus qu'à la fin 2021

NOUVELLE SOLUTION DE GESTION DE LA RELATION ADHERENTS / YAPLA

En 2019, la FFMBE a choisi de faire évoluer son outil de gestion de suivi des adhérents. Le choix s'est alors porté sur la solution Assoconnect.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Après 2 ans d'utilisation, il est apparu que cette solution, si elle permettait un allègement du suivi administratif des dossiers de nos adhérents, nécessitait encore beaucoup d'intervention humaine dans les processus d'adhésion et de réadhésion.

En 2021, il nous a semblé nécessaire de nous mettre en recherche d'un nouvel outil permettant d'alléger plus encore ce processus. Nous pensions pouvoir lancer ce nouvel outil en janvier 2022 mais de nombreuses contraintes techniques nous en ont empêchés.

La mise en service de notre nouvelle plateforme Yapla débutera au mois de novembre 2022. Cette solution répond à tous points de vue à notre cahier des charges.

Ce nouvel outil qui permet un allègement des processus d'adhésion et de réadhésion permettra à notre chargée de relations aux adhérents, Deborah Arrouas de mobiliser son temps sur des activités à plus forte valeur ajoutée au service des adhérents.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
118	0	3	121

Le rapport sur le fonctionnement de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

Episode 02

Rapport financier 2020

Le rapport financier 2020 est demeuré consultable, dans sa version intégrale, durant toute l'assemblée générale.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
118	1	3	122

Le rapport financier de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Actualités et actions réalisées 2021-2022

LE CATALOGUE DE FORMATION CONTINUE ACCESSIBLE EN LIGNE

Le premier format PDF 2020-22 a été accueilli avec beaucoup de succès. Le catalogue de formation continu est maintenant en accès direct sur l'annuaire des organismes de formation avec une mise à jour permanente.

Ce catalogue national concrétise la volonté de la FFMBE de renforcer la professionnalisation du métier de masseur. Il constitue également un beau signal de collaboration entre les centres de formation du réseau FFMBE.

Vous pouvez effectuer vos recherches par organisme, catégorie de massage ou date et durée.

CREATION DE LA CONFEDERATION NATIONALE DES METIERS DU BIEN-ETRE : SYNDICARE

La crise Covid-19 a montré combien les professions du massage étaient inaudibles auprès des pouvoirs publics et évoluaient dans un univers d'incertitudes juridiques (statut social, code APE, cadre fiscal, caisse de retraite, fonds de formation...).

Le conseil d'administration de la FFMBE a choisi d'engager un travail collectif avec les professions qui rencontrent des difficultés similaires. La FFMBE s'est jointe à 4 autres organisations professionnelles pour créer, le 1er janvier 2022, Syndicare :

- > le syndicat des professionnels du shiatsu ;
- > le syndicat des sophrologues indépendants ;
- > la fédération française des reflexologues ;
- > le syndicat professionnel des reflexologues.

Et au mois de juillet, une 6ème organisation, la Fédération nationale de socio-esthétique, est venue rejoindre Syndicare.

Être fédérés pour, ensemble, peser plus dans la balance de la représentativité. Ainsi pourrait se résumer la démarche engagée en 2021 par les cinq membres fondateurs.

L'objectif est :

- > de regrouper des organisations professionnelles de la prévention et de l'accompagnement à la santé et du bien-être ;
- > d'assurer la promotion et la valorisation de leurs disciplines, leur défense tant dans leurs droits que dans leurs intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels.

Syndicare travaille à son élargissement pour affermir sa légitimité à parler au nom des professions du prendre soin et du bien-être.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

ADHÉSION À LA CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES, CNPL

La Chambre Nationale des Professions Libérales est une organisation professionnelle qui regroupe des professions libérales. Nous avons choisi de continuer notre recherche de travail collectif en adhérant à la CNPL qui vient de créer une branche des métiers du bien-être.

Nous espérons ainsi trouver les relais et synergies nécessaires pour aller vers la reconnaissance des métiers du massage et la stabilisation de leur cadre juridique. Un consensus émerge dans cette branche pour positionner les métiers de l'accompagnement à la santé dans l'univers juridique des professions libérales.

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES ÉQUIVALENCES

La Commission nationale des équivalences a pour objet de statuer sur toute demande de validation d'acquis et d'expériences, de correspondances entre formations, de parcours inter-OFPA, d'adaptation des modalités de certification ou d'équivalences de formations nationales et internationales.

Elle se réunit 4 fois par an. Depuis le 1er janvier 2022, les membres de la commission se sont réunis 3 fois et ont étudié 18 demandes : 9 demandes ont reçu un accord favorable et 9 demandes ont reçu un accord favorable sous réserve d'une évaluation des compétences des demandeurs.

Si vous n'êtes pas encore agréé et que vous pouvez justifier votre parcours de formation et d'activité, n'hésitez pas à contacter Deborah Arrouas, chargée de relations adhérents : 01.72.76.26.56 – secretariat@ffmbe.fr.

PRÉSENCE SUR LES SALONS grand public

La FFMBE et France massage® continuent d'être présents dans les salons. Cette année le choix s'est porté sur deux salons, un parisien et un régional :

- > le salon Vivre Autrement du 18 au 22 mars à Paris ;
- > le salon Zen & Bio du 29 avril au 1er mai à Angers.

La présence sur ces salons est l'occasion de promouvoir la marque France Massage® et le réseau des organismes de formation en rencontrant le grand public et les professionnels du massage.

Le stand est à chaque fois animé par des professionnels France massage et l'équipe (voir les rétrospectives en images dans les liens ci-dessus). C'est pour chacun l'occasion de démontrer leur professionnalisme et leur passion en proposant des séances de massage. C'est l'occasion pour les visiteurs de relâcher leurs tensions, profiter de conseils avisés ou simplement de répondre à leurs interrogations.

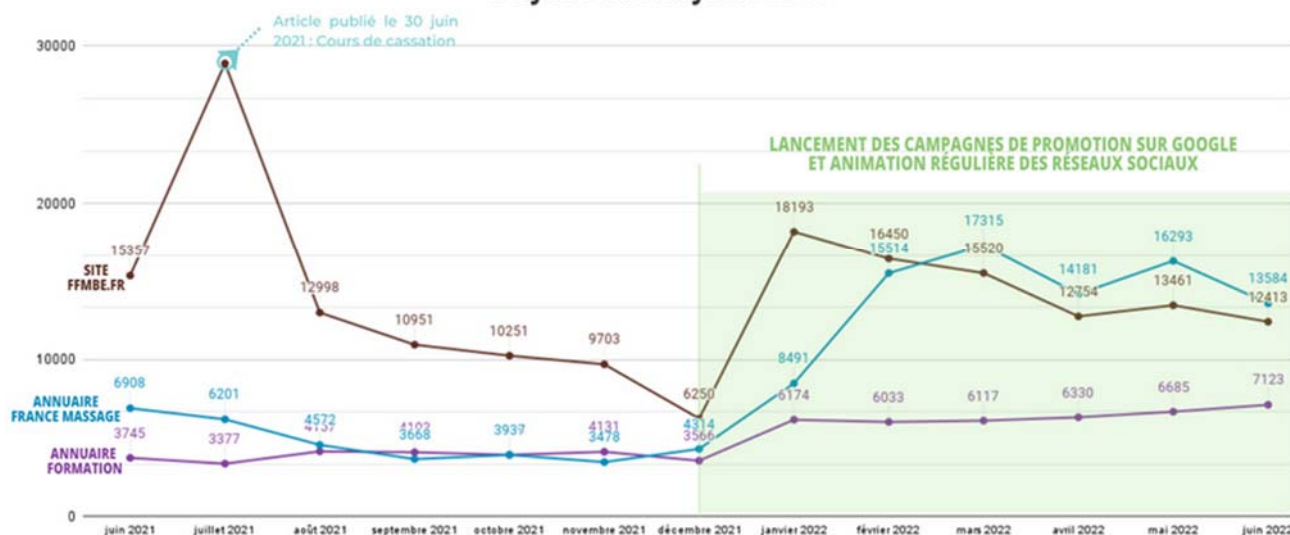
CAMPAGNES GOOGLE ADS FFMBE ET FRANCE MASSAGE

La FFMBE a engagé un important chantier de communication avec pour objectif de promouvoir le site francemassage.org et le site ffmbe.fr.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

L'action porte en premier lieu sur le développement du référencement naturel en réponse à des recherches sur le massage. Cette démarche de référencement naturel est également soutenue par un solide budget publicitaire. Les résultats ne se sont pas fait attendre : les deux sites figurent désormais dans les tous premiers résultats de recherche.

ÉVOLUTION GLOBALE DU NOMBRE DES VISITES SUR LES 3 SITES DE LA FFMBE DE JUIN 2021 À JUIN 2022



Le graphique ci-dessus montre l'évolution comparée du nombre des visites sur les 3 sites de la fédération, sur la période de juin à décembre 2021, donc avant le lancement des opérations de communication et référencement par notre agence de communication partenaire La solution est ici, et sur la période (en vert) de janvier à juin 2022. L'impact est significatif, tout particulièrement pour l'annuaire France massage qui a concentré l'essentiel des opérations de référencement (publicitaire).

Depuis la mise en place des trois nouveaux sites (juin 2021), ceux-ci ont enregistré 434.000 visites (31.000 visites par mois en moyenne).

Comparativement, l'ancien site FFMBE, sur la période précédente du premier semestre 2021, enregistrait 5.000 visites par mois en moyenne.

CAMPAGNE EN DIRECTION DES MUTUELLES « LE MASSAGE PREND VOTRE SANTÉ EN MAIN »

La FFMBE continue son travail de communication en direction du monde mutualiste avec pour objectif d'aboutir à la prise en charge du massage en tant que méthode d'accompagnement à la santé.

Nous avons publié un message publicitaire dans 3 numéros de la revue Mutations, magazine trimestriel de la mutualité française.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9



CRÉATION D'UN SERVICE GRATUIT DE PETITES ANNONCES

Depuis juillet vous pouvez retrouver sur le site un service gratuit de petites annonces. Il est organisé en quatre rubriques ouvertes à tous les professionnels :

- > Local commercial : acheter, vendre, louer, partager des locaux professionnels
- > Matériel de massage : donner, échanger, acheter, vendre des équipements professionnels...
- > Offre d'emploi : recherche ou offre, poste permanent ou saisonnier, collaboration ponctuelle
- > Partenariat : proposition ou recherche de collaboration, travail en réseau, remplacement, échange de services...

Ce service, ouvert à tous les professionnels, adhérents ou non à la FFMBE, est exclusivement réservé à des annonces par et pour les professionnels du massage. Il n'a pas vocation à faire la promotion de prestations de massage ou à diffuser des offres commerciales.

A ce jour, 30 petites annonces ont été publiées, dont 12 toujours en ligne.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

MATÉRIEL DE COMMUNICATION FRANCE MASSAGE®

Vous êtes déjà nombreux à avoir demandé les supports numériques (logos, bannières, signatures courriel...) et conseils de communication déjà disponibles sur votre espace réservé sur l'annuaire France massage®.

La FFMBE met aussi gratuitement à votre disposition trois supports imprimés pour valoriser votre appartenance à la marque collective France massage® :

- > des flyers, à diffuser à vos contacts et clients
- > des stickers à apposer sur une vitrine, un véhicule...
- > six modèles de kakemono, pour communiquer lors de vos évènements :

Pour	Contre	Abstention	Total votes
113	0	2	115

Le rapport actualités et actions réalisées 2021-2022 de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

Episode 04

Projets en cours 2022-2023

CERTIFICATION DES FORMATIONS AUX PROFESSIONS DU MASSAGE

Déjà en 2020 et 2021 nous avons engagé la réflexion sur la mise en place d'un référentiel de formation sur la pratique du massage bien-être. Nous savons tous que pour obtenir des prestations de qualité, il faut passer par la formation. En 2022, nous avons lancé une étude sur la « certification des formations » à la suite des travaux menés en réunions des OF (Organismes de Formations) et en commission des équivalences. Le Conseil d'Administration a fait appel au cabinet d'Yves Criton « YC Qualité » spécialisé dans l'accompagnement de la demande de certification à France Compétences (autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage). A ce stade de l'étude, tout est envisagé (Inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), certificat de qualification professionnelle (CQP) ou inscription au répertoire spécifique). La demande de certification pourrait se faire soit au niveau national, c'est-à-dire portée par la FFMBE, soit collectivement, plusieurs OF pouvant s'associer, soit individuellement

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

au niveau de chaque organisme de formation. Le chantier de cette fin d'année 2022 est de faire un état des lieux afin de définir la stratégie la plus adéquate pour que le dossier soit approuvé par France Compétences. L'ensemble des OF devront apporter leur pierre à l'édifice. La collaboration de toutes et tous est essentielle pour mener ce grand projet à son terme.

TRANSFORMATION DE LA FFMBE : MODIFICATION DES STATUTS

Depuis deux années, la FFMBE est en pleine mutation. Aussi, le conseil d'administration a animé une réflexion sur les conséquences de ces transformations et sur les orientations que la fédération doit prendre pour l'avenir.

Cette transformation permettra de répondre au mieux aux adhérents. Elle prendra aussi en compte l'évolution sociétale de la France en matière de santé holistique.

Les orientations suivantes ont été retenues :

- > Assurer la représentation de l'ensemble des professions du massage, qu'il soit de prévention, d'accompagnement à la santé, comme de bien-être.
- > Faire aboutir le travail de reconnaissance des professions du massage, déjà engagé depuis des années, sur le fondement de trois principes :
 - une profession libérale : relation intuitu personae au client, dimension intellectuelle tout autant que manuelle (le massage n'est ni un commerce ni un artisanat),
 - une profession non réglementée. Nous ne visons ni la constitution d'un ordre professionnel, ni l'inscription au code de la santé,
 - une profession dont le cadre d'exercice doit être clarifié : code APE, statut libéral, régime social, fonds de formation...
- > Se donner les moyens d'une bonne représentativité nationale en renforçant la dimension syndicale de la Fédération et en adossant son action à trois organisations : la fédération SYNDICARE, la CNPL et l'UPSME. Ces trois organisations permettent chacune d'ancrer notre fédération dans trois dimensions qui définissent notre métier :
 - la dimension des métiers du Bien-être (SYNDICARE),
 - la dimension Libérale (CNPL),
 - la dimension Micro-entreprise (UPSME).
- > Conforter les orientations déjà adoptées concernant les praticiens agréés :
 - conserver les mêmes exigences qu'aujourd'hui : formation, déclaration, assurance, déontologie...
 - conserver l'unicité de l'adhésion praticien,
 - continuer à augmenter le nombre de prestations incluses dans la cotisation,
 - maintenir le niveau actuel de la cotisation (avec paiement en trois fois, ou mensuel),
 - maintenir le couplage adhésion praticien FFMBE / annuaire et démarche France

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Massage®.

> Elargir le périmètre d'agrément des organismes de formation :

- prendre en compte toutes les pratiques de massage, dès lors qu'elles entrent dans le périmètre statutaire et déontologique de la fédération,
- ouvrir la possibilité de parcours de formation multi-OF,
- associer à la FFMBE des OF qui ont des vraies spécialités et valeurs ajoutées, sans pour autant se limiter à ceux qui dispensent un cycle de formation initiale complet,
- créer une commission en charge de l'agrément : définir une doctrine et produire une jurisprudence en matière d'agrément des OF,
- prendre en considération les conclusions de l'étude « YC Qualité », en cours, concernant la certification des formations MBE.

PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME DE RÉSERVATION EN LIGNE LIBERLO

La FFMBE a choisi de signer une convention de partenariat avec une plateforme de prise de RDV. Plusieurs offres ont été comparées. L'une a retenu notre attention : Liberlo.

Pourquoi le choix de Liberlo ?

- > Liberlo est une plateforme spécialisée en médecines complémentaires. Les clients qui utilisent Liberlo sont en demande de soins de prévention, d'accompagnement à la santé ou de bien-être.
- > Liberlo ne référence que des professionnels confirmés et titulaires d'une formation conforme aux standards fixés par les organisations professionnelles.
- > Liberlo apporte une solution packagée à des entreprises et comités d'entreprises en créant, au sein de l'application, une bulle dédiée. Ainsi, les salariés se voient proposer des prestations prises en charge par leur entreprise ou comité d'entreprise, et peuvent choisir le prestataire, le lieu et les horaires à leur convenance.
- > Liberlo développe une relation privilégiée avec les Mutuelles, en offrant la possibilité de vérifier le niveau de prise en charge au moment de la réservation et en gérant à la fois la facturation et le reste à charge.
- > Liberlo propose à nos adhérents 20% de remise sur ses tarifs publics.

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « RELATIONS INTERNATIONALES »

Nous savons que quelques pays sont bien en avance sur la reconnaissance de la pratique du massage bien-être. La FFMBE a été sollicitée fin mai par la vice - présidente du Réseau des Massothérapeutes Professionnels du Québec pour établir un partenariat avec la FFMBE. Depuis, un groupe de travail s'est monté pour observer et rencontrer des praticiens étrangers qui exercent leur art dans leur pays.

Les membres de cette commission sont Eloïse Mercier, Julia Lazzereni, Deborah Arrouas et Fabrice

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Schelsohn. Une première réunion a permis d'élaborer un questionnaire à destination de nos confrères formateurs ou praticiens étrangers.

Ce rapprochement aura plusieurs buts :

- > mieux connaître les contenus de formations d'autres pays afin de faciliter le travail de la commission nationale des équivalences,
- > s'inspirer des pratiques de nos confrères,
- > développer des échanges internationaux.

PRÉSENCE SUR LES SALONS GRAND PUBLIC

En 2023, la fédération sera de nouveau présente sur plusieurs grands salons afin de poursuivre le travail de communication de terrain entamé avec la salon Zen à Paris à l'automne 2021 et poursuivi en 2022 sur des salons à Paris et Angers.

Plusieurs salons sont déjà réservés pour 2023 :

- > Salon Respire la Vie à Rennes, du 24 au 26 février ;
- > Salon Bio & Co à Strasbourg du 26 au 29 mai.

Un troisième salon, sur la moitié sud de la France, pourra être programmé au second semestre.

Les stands réservés, d'une superficie de 15m2 minimum, permettent à plusieurs praticiens et organismes de formation régionaux – par roulement – de venir s'exercer en événementiel et promouvoir leurs prestations.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
109	0	4	113

Le rapport sur les projets de la Fédération est approuvé à la majorité des votants.

Episode 05

Election de membres du conseil d'administration

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, pour une durée de trois ans, et sur proposition du conseil d'administration.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Rappel des statuts :

Article 10 – Conseil d’administration

Composition – élection – renouvellement

La FFMBE est administrée par un conseil d’administration composé de 12 membres adhérents agréés, élus et rééligibles pour une durée de 3 ans. Les membres du CA sont élus en assemblée générale ordinaire selon la répartition qui suit : 8 Praticien-ne-s agréé-e-s / 2 OFPA / 1 établissement agréé / 1 stagiaire.

Les candidatures comme membre du CA doivent être adressées au·à la président·e au moins trois mois avant la date de l’assemblée générale ordinaire. Elles font l’objet d’une instruction collégiale et d’un vote de cooptation par le CA fondé sur la représentativité du candidat et sur la pertinence de son profil au regard des compétences nécessaires au bon fonctionnement du CA. Le CA émet un avis, qu’il porte à la connaissance de l’AGO lors du vote d’élection.

ELECTION DE CATHERINE DUVOT AU CONSEIL D’ADMINISTRATION

Après 28 années passées au service d’entreprises de taille plus ou moins importante, au cours desquelles j’ai beaucoup appris et acquis de nombreuses compétences dans divers domaines, un licenciement économique en 2011 m’a poussée à fermer la porte sur un cursus riche d’expériences et à ouvrir celle menant à une profonde reconversion.

Idéaliste dans l’âme et utopiste par la pensée, attachée aux thérapies holistiques, je me suis tout naturellement tournée vers les métiers du bien-être et du développement personnel.

C’est en participant à une première formation en massages ayurvédiques que j’ai pris pleinement conscience que notre civilisation perdait de vue l’interdépendance existant entre le corps, l’esprit et notre environnement et installait peu à peu en chacun de nous un déséquilibre.

A l’issue d’une année de diverses formations en massages, j’ai ouvert mon petit institut de massages à Montpellier en juin 2012 puis à Montagnac en juin 2014. Chaque année qui passe rend mon toucher de plus en plus intuitif et, plus que jamais, j’aime transmettre par mes mains, bienveillance, plénitude et équilibre psychocorporel.

Après avoir adhéré en premier lieu à la FFMTR, je me suis tournée vers la FFMBE dont les valeurs et l’engagement pour la reconnaissance de notre beau métier répondaient plus à mes attentes. D’abord adhérente, j’ai intégré dès sa création la Commission des Equivalences parce qu’il m’a toujours paru important de tenir compte non pas du seul niveau de formation d’une masseuse ou d’un masseur mais surtout de sa pratique et de sa capacité à “écouter” le corps.

En 2021, Joël Demasson, le Président de la FFMBE, m’a proposé de rejoindre le conseil d’administration. Après mûre réflexion, j’ai accepté cette nouvelle mission afin de soutenir l’entreprise de la FFMBE dans la reconnaissance du massage hors kinésithérapie et de le promulguer comme une thérapie corporelle.

Le massage est un langage tactile partagé, un moment d’échange au cours duquel le corps a la parole.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l’assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Pour	Contre	Abstention	Total votes
104	0	9	113

Catherine Duvot est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION D'ELOISE MERCIER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai rencontré le toucher en 1999 à travers l'haptonomie, la rencontre des mains du père avec le ventre de la mère où le futur être se connecte et joue. Ce fut un moment magique, une expérience enrichissante dans le lien familial et qui m'a conduit naturellement vers la puissance du toucher. Le massage puis la découverte de la réflexologie et de l'acupression m'a amené à expérimenter diverses méthodes acquises auprès d'enseignants d'horizons différents.

Cette quête menée parallèlement aux milliers de séances en cabinet depuis 2003, m'a permis d'accéder à une compréhension affinée du toucher, à oser une pratique variée.

Pour moi, toucher, c'est communiquer, cela favorise l'expression du vivant, dans le respect de soi et de l'autre. Il amène de nombreuses libérations tant physiques et émotionnelles que mentales. Une magie s'opère au-delà de nous même, accédant à un langage corporel, source profonde de sagesse, où je recueille chaque jour des inspirations et des connexions. Au-delà d'apporter un bien être, masser c'est entrer en contact avec l'être, révéler ses paysages, ses couleurs, son essence...

C'est un Art que j'ai à cœur de transmettre, c'est le sens qui me parle le plus, apaise sans parole, voyage sans se déplacer, rééquilibre le corps avec l'esprit.

C'est avec joie que j'ai rejoint le conseil d'administration pour valoriser, développer et soutenir cet art.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
102	0	10	112

Eloïse Mercier est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

ELECTION DE JULIA LAZZERINI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis responsable et fondatrice du centre de formation et de massages «La Passerelle» à Aix-en-Provence et créatrice du Deep Releasing Massage®.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Je suis massothérapeute et formatrice en massages-bien-être, formée initialement par Renato Pappalardo et Guy Largier. Praticienne et formatrice de Wùo Taï (osteo danse) formée par Rolland et Nathalie Combes.

Je suis spécialisée en massages sportifs et deep tissue, formée par Stéphane Quéry (France), Marey El Hamouly (Suisse), Daniel Poirier (Canada), Joe Muscolino (États-Unis).

Enfin, je suis formatrice et masseuse freelance pour les spas de luxe à Aix-en-Provence, Côte-d'Azur, Paris.

Depuis plus de 15 ans j'évolue dans le milieu du massage bien-être et il a fallu du temps, de l'expérience et un brin de détermination avant de pouvoir intégrer le FFMBE.

La fédération reste la meilleure façon pour moi de travailler à faire évoluer le métier et sa reconnaissance auprès des pouvoirs publics.

J'ai aussi à cœur de participer aux réflexions autour du massage bien-être de manière générale, de stimuler les adhérents et les organismes de formation, de travailler sur les nouveaux principes de formation Qualiopi et pourquoi pas faire émerger de nouvelles pratiques pédagogiques.

Je suis aujourd'hui investie au niveau de la commission des organismes de formation et celle des relations internationales, j'aime le travail en équipe et je crois aux valeurs de collaboration.

Je souhaite apporter modestement ma contribution pour faire évoluer la place du massage bien-être en France et je suis persuadée que la FFMBE est l'organisation la mieux placée pour servir cette cause.

Au plaisir de vous rencontrer, Julia.

Pour	Contre	Abstention	Total votes
98	0	12	110

Julia Lazzerini est élue au conseil d'administration de la Fédération, à la majorité des votants.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Appel à collaborations

APPEL À COLLABORATIONS

La gouvernance de la Fédération repose sur l'action et la disponibilité de ses administrateurs et collaborateurs bénévoles. Nous avons des postes à pourvoir dans presque toutes nos instances.

Collaborer aux travaux d'une commission c'est : Participer à environ trois réunions en visio par an / Lire les dossiers, se documenter / Le cas échéant, prendre en charge un dossier et le piloter.

Être membre du conseil d'administration c'est : Participer à 6 réunions de CA par an, dont 1 ou deux en présentiel / Selon l'actualité : séminaire thématique ; réunions de crise / Lire les dossiers, se documenter, prendre en charge des projets et les piloter / Participer à au moins une commission.

LA COMMISSION PRATICIENS RECHERCHE...

La commission praticien est appelée à statuer sur tous les projets relatifs au métier, à son environnement et à l'action de la Fédération pour la reconnaissance du massage et la promotion des professionnels du réseau FFMBE.

Profils recherchés : praticiens en exercice.

Compétences complémentaires appréciées : communication, lobbying, droit...

LA COMMISSION COMMUNICATION RECHERCHE...

La commission communication est appelée à statuer sur tous les projets relatifs à la communication interne et externe de la Fédération, à la promotion de la marque France massage et aux outils de communication mis à la disposition des adhérents.

Profils recherchés : praticiens en exercice ou cadres d'OFPA.

Compétences complémentaires appréciées : écriture journalistique, communication, lobbying, animation des réseaux sociaux...

La commission communication recherche en priorité des collaborateurs à même de produire des articles sur des thématiques professionnelles novatrices ou d'actualité.

LA COMMISSION OFPA, ÉTABLISSEMENTS & STAGIAIRES RECHERCHE...

La commission OFPAES est appelée à statuer sur tous les projets relatifs à la formation professionnelle. Elle donne son avis sur l'agrément des nouveaux organismes de formation.

Profils recherchés : praticiens en exercice ou stagiaires en début de cursus MBE.

Compétences complémentaires appréciées : connaissance de l'univers de la formation professionnelle continue.

LA COMMISSION NATIONALE DES ÉQUIVALENCES RECHERCHE...

La commission nationale des équivalences donne son avis sur toutes les demandes concernant les équivalences entre formations ou diplômes. Elle statue également sur les conditions d'équivalence entre expérience professionnelle et formation.

Profils recherchés : praticiens expérimentés. Bonne connaissance du fonctionnement de la Fédération et du réseau des OFPA.

CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout adhérent peut faire acte de candidature. Les candidatures sont évaluées par le Conseil d'administration qui donne un avis et, le cas échéant, les soumet au vote de l'assemblée générale.

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Le nouveau conseil d'administration privilégie le recrutement des nouveaux administrateurs parmi les membres actifs des commissions, après une première expérience de collaboration.

Le développement des réunions en visio impose que toute personne postulant à une responsabilité au sein des instances de la Fédération dispose d'un équipement informatique stable et d'une liaison performante.

Forum : questions / réponses / commentaires

Joël Demasson

L'actualité est à la stigmatisation des pratiques du prendre soin, le care. Les tenants de l'ordre médical nous attaquent de toutes parts. Ils jouent l'amalgame avec les dérives sectaires et les théories du complot. Les décideurs, politiques et technocrates, ont d'autres chats à... (non, après tout mon chat n'a aucune responsabilité dans l'affaire)... sont prisonniers des enjeux de l'époque et évacuent ce qui leur pose inutilement problème. Ils laissent le champ libre à Cure dans sa croisade contre Care. Dans ce contexte, si nous, professionnels du massage, ne nous donnons pas les moyens d'être les plus forts, nous perdrons ce qui s'avère être la mère des batailles.

Nous sommes dans l'obligation de faire nombre et de montrer l'importance numérique et sociétale de nos professions. Nous devons être en mesure d'affirmer qu'il y a en France 60.000 professionnels du massage qui pratiquent, vivent et donnent du soin. Et que ceux-ci méritent le respect de la société toute entière.

Ma question est donc de savoir comment convaincre ces 60.000 professionnels de rejoindre la FFMBE et de participer activement à donner un avenir à nos professions ? Si vous avez des idées, je suis preneur.

Lia Goldberg

Bonjour,

Tout d'abord, un grand merci à vous tous pour tous les projets que vous menez pour faire reconnaître nos professions sur tous les plans. C'est un travail de longue haleine, pour sûr, et les attaques semblent suivre un mouvement cyclique. Notre conviction du bien-fondé de nos actions doit rester notre guide, notre centre, même lorsque la tempête gronde autour de nous. L'union est avant tout dans ce qui nous réunit avant d'être une question de nombre. Rappelons-nous que dans notre histoire humaine, cela a toujours été une minorité qui a fait bouger les lignes.

Je ressens bien les mutations en cours au sein de la FFMBE, et je m'en réjouis. Il me semble que souffle une brise d'ouverture vers des pratiques et formations qui ne sont pas du massage-bien-être stricto sensu. Ce terme MBE est-il finalement ajusté à des approches holistiques qui utilisent le toucher comme outil ?

Je me demande s'il ne serait pas opportun de réfléchir sur et avec tous ces praticiens qui ne se reconnaissent pas dans ce vocable, qui de fait exclut la notion d'accompagnement dans une

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

dimension thérapeutique globale.

Un lien avec les massothérapeutes du Québec est un début, mais ici en France, ils sont là et peut-être membres de la FFMBE "par défaut", car il n'y a pas d'autres fédérations qui œuvrent comme vous le faites.

Une petite graine qui peut-être grandira... ?

Merci.

Stéphanie Blanchard

Bonjour est-il possible d'avoir plus de précisions sur les achats par catégories (sur la partie des 104000€)

Pour avoir une idée plus précise de quelles peuvent être vos dépenses svp merci beaucoup pour tout ce que vous faites pour nos métiers du bien-être.

Alain Granger

Bonjour Stéphanie,

Voilà un extrait des comptes publié par le comptable

Alain GRANGER Trésorier

Autres achats et charges externes	104 900,00
Achats d'études et prestations	6 740,00
Achats de petit équipement	169,00
Achats fournitures administratives	331,92
Intervenants	790,00
Domiciliation	3 896,51
Locations Réunion	0,00
Location matériel de bureau	1 818,36
ASSOCONNECT	1 893,40
CHARGES LOCATIVES	1 029,59
Assurance RC	608,26
HONORAIRES JURIDIQUES	0,00
HONORAIRE COMPTABLE	9 600,00
Frais d'actes et contentieux	600,00
Frais de formations	0,00
Publicité - Communication	71 189,25
Voyages et déplacements	1 054,06
RESTAURATION REUNIONS	345,88
Réceptions AG + OF	0,00
Frais postaux	3 321,75
Hébergement- Site internet	338,58
Prestations de services bancaires	588,55
Frais assoconnect	566,77
COTISATIONS DIVERS	18,94

FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9

Emilie Bareyt-Puissant

Bonjour à tous,

Le massage bien-être est en pleine expansion.

De nombreuses personnes s'installent à leur compte avec parfois aucunes formations ou juste une formation parfois pas reconnue.

Il est nécessaire de valoriser auprès du grand public mais aussi des entreprises.

Les entreprises qui recherchent des masseurs ont besoin d'avoir une meilleure visibilité. Comment pouvons-nous aller plus loin dans cette démarche auprès des entreprises dans toute la France ?

Partenariat avec la FFMBE ? pour que nos adhérents puissent passer en priorité ?

Merci pour vos retours

Joël Demasson

Bonjour Émilie,

Il doit y avoir près de 4 millions d'entreprises en France. Il s'agit donc d'un "grand public" et la FFMBE ne peut envisager de faire du marketing direct à leur intention.

En revanche, nos actions visant à promouvoir l'agrément FFMBE et à mettre en avant la marque France massage, constituent un socle de communication qui touche les entreprises tout autant que les particuliers. Il appartient ensuite à nos adhérentes de faire valoir ces différences auprès des entreprises qu'elles prospectent. Expliquer encore et toujours en quoi réside notre différence.

N'hésitez pas, à cet effet, à demander que l'on vous transmette des supports de communication : flyers et kakemonos.

La FFMBE vient, par ailleurs, de signer un partenariat avec la plateforme de prise de rendez-vous et agenda en ligne "Liberlo". Cette plateforme effectue également un travail de promotion des soins complémentaires auprès des entreprises. Elle offre des fonctionnalités qui permettent d'ouvrir un espace dédié à une entreprise afin de proposer des services ciblés à ses salariés. Nous communiquerons prochainement sur les modalités de ce partenariat.

Voilà, pour reformuler : la FFMBE fait un travail au niveau national, à vous de le prolonger au niveau local par une communication plus ciblée vers les entreprises avec lesquelles vous pensez pouvoir travailler.

bien cordialement.

Valérie Cartier-Bresson

Commission praticiens

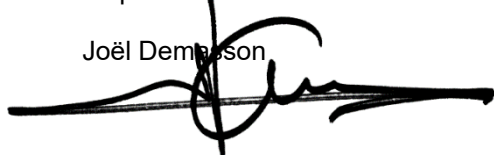
Bonjour,

Si mon profil vous intéresse, je suis partante pou intégrer cette commission.

Valérie Cartier-Bresson

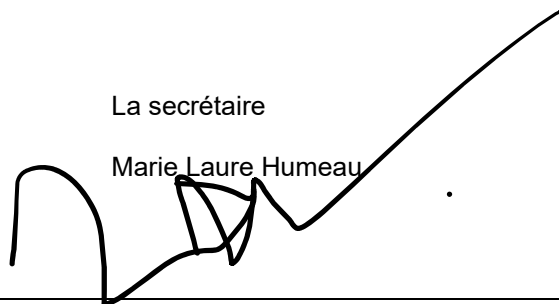
Le président

Joël Demasson



La secrétaire

Marie Laure Humeau



FFMBE – Association loi 1901	Objet	Auteurs	Date / version	Page
52, bd. de Sébastopol - 75003 Paris 489 588 673 00041	PV de l'assemblée générale 2022	Joël Demasson	05/10/2022	9 / 9